Image not found or type unknown

recuperer le montant d une reconnaissance de dette...

Par **reivax95**, le **05/02/2012** à **03:14**

bonjour j ai prete de janvier a juin 2011 tout mon argent disponible soit 580 euros a quelqu un qui m a signe une reconnaissance de dette et gicle de sa vie mais je reste avec le papier en lettre morte depuis juillet... apres contacts par sms debut des remboursements a partir de septembre.... rien on est en fevrier et toujours rien... je viens d envoyer un sms pour demander d activer les rbts... j ai comme autre preuve un sms indiquant un commencement de remboursement a partir de septembre... la personne touche l a.a.h. et est une ex toxicomane fichee par interpol pour trafic de stups et d armes a l etranger... que faire... help me...

Par **Laure11**, le **05/02/2012** à **12:22**

Bonjour,

A savoir si votre reconnaissance de dette est conforme.

Les SMS n'ont aucune valeur juridique.

Par **reivax95**, le **05/02/2012** à **14:02**

pour quelle raison les sms n auraient ils aucune valeur juridique sachant qu ils representent avec les communications internet l essentiel des conversations des gens aujourd-hui...

Par **titoo140677**, le **06/02/2012** à **15:54**

Bonjour,

En premier lieu je vous conseille de vous renseigner sur la conformité de la reconnaissance de dettes. Vous trouverez le détail des conditions de validité en consultant le lien suivant :

http://www.modele-lettre-type.com/autres/fiche-reconnaissance-dette.php

Vous souhaitant bon courage dans vos démarches et une issue favorable,

Cordialement,

Par **Louxor_91**, le **06/02/2012** à **16:25**

[citation]pour quelle raison les sms n auraient ils aucune valeur juridique [/citation]
tout simplement parce que la loi le dit !!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés